

<https://levenissian.fr/Pour-le-respect-des-droits-des>



Pour le respect des droits des adhérents de la Section Halles-Bourse du PCF des 1er et 2e.



- S'organiser -

Date de mise en ligne : samedi 12 décembre 2009

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Pétition pour le respect des droits des adhérents de la section Halles Bourse du PCF des 1er et 2e arr de Paris

Depuis Janvier 2009 , la remise des cartes des adhérents de cette section fait l'objet d'une rétention de la part de Patrice Bessac , secrétaire de la Fédération de Paris.

Celui qui entend imposer un nouveau secrétaire non adhérent de cette section, et prendre le contrôle des locaux du 62, rue Montmartre chèrement acquis et entretenus par les militants depuis 39 ans.

Il n'a pas hésité à organiser l'effraction de ces locaux, avec Jérôme Relinger PDG de la SA Rochechouart, et par la suite à recourir à la Justice et à la police pour obtenir l'expulsion de la Secrétaire de la Section Simonne Goenvic, adhérente de longue date , militante d'entreprise, ancienne Conseillère de Paris et du 2e arrondissement, ainsi que de ses camarades.

C'est du jamais vu dans la vie du Parti communiste.

Il s'agit d'un procès politique intenté à l'encontre de militants qui ont eu à cœur de défendre un point de vue communiste en s'opposant aux privatisations, à la mixité public-privé, au démantèlement des services publics, à la casse des grandes conquêtes sociales de la Libération, en disant non à l'intervention militaire en Yougoslavie et en Afghanistan aux côtés de L'OTAN.

Ils ont exprimé leur point de vue dans la préparation des divers Congrès et en ont rendu compte à la Direction Fédérale., cela fut le cas pour le 34e Congrès, mais leurs votes n'ont pas été pris en compte. Alors que des cotisations ont bien été réglées, et les chèques encaissés par la Fédération, qu'une Direction de Section a bien été élue.

Or la Commission nationale des Conflits ne valide pas les votes, tout comme elle ne valide pas le « secrétaire » imposé par la Fédération. Celle-ci a recommandé la remise des cartes aux adhérents et l'organisation d'une assemblée .

En Juillet 2009, puis en Septembre 2009, la Direction de la Section Halles-Bourse qui n'a pas été dissoute est intervenue en se référant aux statuts du PCF pour que les cartes 2009 lui soient remises.

C'est seulement le 27 Novembre 2009 qu'une rencontre, non statutaire, s'est tenue au Siège de la Fédération en présence de Patrice Bessac et de deux représentants de la Section.

Les propositions faites par Patrice Bessac créent une situation d'exception pour la Section Halles-Bourse, en décrétant que la remise des cartes se fera au Siège de la Fédération, sur présentation d'un justificatif de revenus pour le paiement des cotisations. Ainsi il se réserve le droit de sélectionner ceux à qui il remettrait la carte ouvrant droit au vote pour élire une nouvelle Direction. Nous ne pouvons accepter de telles pratiques autoritaires, nous nous interrogeons sur la légitimité de ceux qui les emploient . Nous nous adressons solennellement à la Direction nationale du PCF pour exiger : que conformément aux statuts du PCF, les cartes 2009 soient remises sans condition aucune à tous les adhérents de 2008 et à ceux qui ont adhéré en 2009 sur cette Section. que la Direction

Pour le respect des droits des adhérents de la Section Halles-Bourse du PCF des 1er et 2e.

de section élue fin 2008, à l'unanimité par les adhérents à jour de leurs cotisations, soit reconnue comme seule légitime pour remettre les cartes et percevoir les cotisations, pour réunir une Assemblée sans ingérence de la Direction fédérale. Que toutes les procédures judiciaires engagées contre Simonne Goenvic cessent immédiatement. Que la propriété du Local du 62, rue Montmartre soit reconnue à ceux qui en ont financé l'achat et l'entretien, et qui y font vivre une activité communiste depuis 39 ans.

NOM

signature

Post-scriptum :

Note d'accompagnement d' Emmanuel Lyasse :

Merci donc, si vous êtes d'accord, de transmettre rapidement, cet accord à goenvic.simonne chez free.fr, ou à mon adresse, et de diffuser le texte autour de vous.

Si vous souhaitez plus d'informations sur cette histoire hélas très compliquée, je suis à votre disposition, par mail ou par téléphone 09 50 32 29 85